

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

DIMANCHE 8 DECEMBRE 2019

9h- 1000 clubs de Parigné l'Evêque

PRESENTS : Claude Leduc, Marcel Cosson , Franck Chaussumier, Gérard Gruau , Louis Dureau, Patrick Desmaroux, Francis Cormier, Pascal Barbotin, Yves Brebion, Jean Claude Leblay , Jean-Pierre Boussion, Eric Journet, , Norbert Boussion, Daniel Barbier, Daniel Beauné, Jacky Martineau, Christophe Dagueneu, Jérôme Cosson, Michel Guyard, Gilles Thomelin , Yannick Livet, Dany Lebars, Amar Sadi, Thomas Barbonneau Jean Claude Gruau, Daniel Deneu, Patrick LELOUP, Kristell Cosson, Françoise Brebion.

ABSENTS excusés : Didier Pottier ,Dédé Collet, Laurent Planche

L'assemblée générale est ouverte par Franck qui expose son déroulement

1. Rapport sportif :

Présentation des sorties pour la route et pour le VTT. Belle année : téléthon d'hier, Pierre le Bigault, et Maxi verte à Savenay, Sortie Club à la Ferté Bernard

2. Rapport d'activité générale

Patrick fait un résumé des thèmes évoqués lors de l'AG du CODEP du samedi 9 novembre à Lhomme, en insistant sur les nouvelles dispositions fédérales en termes de randonnées éco responsables et de fidélisation des participants non licenciés à nos organisations.

3. Rapport financier

Très bonnes recettes de la rando. Yannick présente la répartition et le résultat pour ce qui nous concerne. Yannick présente le rapport financier ; il est donné quitus au trésorier à l'unanimité par l'assemblée générale.

L'adhésion du club 2020 est maintenue à 8 €.

Licences : Yannick rappelle les nouvelles règles fixées l'an dernier. Quelque soit le choix aucun changement entre les 3 formules petit moyen ou grand braquet

Notice à donner dès ce jour à Yannick.

Types de pratiques de vert à noir. Pour ce qui nous concerne c'est bleu pour l'essentiel à l'exception de quelques copains concernés par la balade. Pour ces derniers, pas besoin de certificat. Pour le vélo rando possibilité de ne demander un certificat que tous les 5 ans mais le licencié devra remplir chaque année un engagement avec réponse à un questionnaire médical qu'il conservera par devers lui.

Cyclo sportives avec classement : attention certificat obligatoire tous les ans.

Face aux incertitudes et interprétations possibles la solution la plus prudente semble être la demande d'un certificat annuel. C'est la solution préconisée par le bureau.

Yannick insiste sur l'obligation pour chacun de répondre au questionnaire fédéral et aux incidences en termes de responsabilité pour le club et les membres du bureau.

Coût total licence assurance et cotisation : 53 €

Pont sécurité : point crucial sur lequel insiste la fédération. Yannick présente le rôle du délégué sécurité et fait une présentation de l'accidentologie sur le département en 2019.

4. Renouvellement du tiers sortant

Démissionnaire du bureau : Jérôme COSSON

Tiers sortant 2019 : JOURNET . E, LEBARS. D, LEDUC. C, LIVET.Y renouvellement à l'unanimité

Tiers sortant 2020 Pour info:GUYARD. M, DUREAU. L , COSSON. J, MARTINEAU. J

Élection du Bureau

Les membres du CA décident une élection du Bureau à main levée.

Président : candidat déclaré ; Franck Chaussumier : élu à l'unanimité

Trésorier : candidat déclaré ; Yannick Livet : élu à l'unanimité

Secrétaire : candidat déclaré ; Patrick Desmaroux : élu à l'unanimité

Vice Président : Louis Dureau

Secrétaire adjoint : Jacky Martineau

Trésorier adjoint : Michel Guyard

Correspondant FFCT : Yannick Livet

Délégué auprès du CODEP : Patrick Desmaroux.

Délégué à la sécurité : Yves Brebion

Délégué aux animations festives et à la communication : Yannick Livet.

Responsables intendance : Claude Leduc et Jean Pierre Bousson.

Équipements : Dany et Gérard.

5-PROGRAMME DES MANIFESTATIONS 2020

Galette des rois : Dimanche 26 Janvier 2020 à 14h30 au 1000 clubs à Parigné.

Rando nature 2020

Date de la rando 2020 : Dimanche 23 février 2020. Départ de Challes.

Point fait par Yannick sur le nouveau projet suite à la suppression des rayons et l'élaboration du plan d'action proposé par le CODEP.

Accord de l'AG pour engager cette démarche pour la Rando Nature du 23 février .

Tarifs des Engagements : 6 € et 4 € pour les licenciés FFCT.

Sorties 2020 prévues par le club :

- Maxi verte VTT à Lathus du 21 au 24 mai : Michel, JP, Yves, Dany, Laurent, Franck, Claude et Jérôme sous réserve
- L' ardéchoise le 20 juin. Prise en charge des inscriptions par le club . Se déterminer rapidement.
- Sortie annuelle du club: 28 juin 2020 dans la région de la Flèche avec visite du zoo.
- Semaine fédérale de Valognes : du 2 au 9 août : Dany, Daniel B et B, Patrick

Questions diverses

AG CODEP à Parigné, sans doute le 21 novembre .

Présentation des deux nouveaux adhérents , Mickael et Thomas

Équipements : faire un point sur les compléments de commandes rapidement auprès de Franck

Le secrétaire

Patrick DESMAROUX